



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 90727

Texte de la question

M. Guy Delcourt attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'ambition gouvernementale visant à faire entrer l'école dans l'ère du numérique. Les outils numériques favorisent l'acquisition de nombreuses aptitudes et permettent de développer des compétences auxquelles les élèves n'auraient pas accès autrement. C'est pourquoi le Président de la République a annoncé en mai 2015 que 500 écoles et collèges seraient connectés dès cette année, marquant ainsi la première étape du plan numérique pour l'éducation. Cet effort national est d'autant plus important qu'actuellement les élèves n'ont qu'une maîtrise superficielle de ces outils et surtout n'ont quasiment aucune connaissance des devoirs éthiques qu'impose Internet. Permettre l'acquisition d'une maîtrise raisonnée des technologies numériques par tous les élèves et l'utilisation du numérique par les enseignants apparaissent comme une priorité. C'est pourquoi, afin d'initier mais aussi de protéger et d'informer les élèves sur l'utilisation d'Internet, il lui demande de lui faire part des intentions du Gouvernement quant à la mise en œuvre concrète de cette mesure notamment en matière d'éducation renouvelée aux médias, à l'information et à l'usage responsable d'Internet et des réseaux sociaux.

Données clés

Auteur : [M. Guy Delcourt](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90727

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 novembre 2015](#), page 8057

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)